

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|---|
| DCM20201216-2 | <u>Séance du 16 décembre 2020 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt du mois de décembre le seize le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle de restauration scolaire Marcel Levin à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire. |
| NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 17 décembre 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 09 décembre 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales. | |
| <u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> | |
| Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. | |

OBJET : CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMELIORATION DES CHEMINS DE LA VALLEE D'HERIMONCOURT

Monsieur le Maire présente ce point.

Le conseil du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt réuni le 5 novembre 2020 a délibéré à l'unanimité pour le transfert du siège social du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt (S.I.A.C.V.H.) au 82 rue de Glay à Hérimoncourt.

Les collectivités adhérentes doivent se prononcer par délibération sur la décision du Conseil syndical.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve le changement d'adresse du siège social du Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt.
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 16 décembre 2020

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER